

SSI : demandes d'accréditation modifiées pour la filière STAPS à compter de l'année universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Cadre National des Formations du 22 janvier 2014, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2022 accréditant l'université Bretagne Sud en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;

Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Vu les statuts de l'UFR SSI ;

Vu la délibération n°26 de la CFVU du 13 avril 2023, ensemble la délibération n°2023-32 du conseil d'administration de l'UBS en date du 23 mai 2023 ;

Vu l'avis de la CFVU du 28 septembre 2023 ;

L'université Bretagne Sud porte le projet de développement d'une filière STAPS sur son campus de Lorient. Après un travail d'audit prenant en compte les enjeux, les opportunités et ressources pour ce projet, et après nouveaux échanges avec le Ministère, le projet initialement déposé et voté par les instances de l'UBS (CFVU du 13 avril 2023 et CA du 23 mai 2023) est revu.

3 demandes d'accréditation sont proposées pour des diplômes en STAPS :

- DEUST « Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles », (AGAPS) (RNCP 35955)
- Licence « Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif » (RNCP 35946)
- Licence « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Activité Physique Adaptée et Santé » - (RNCP 35944)

Ce projet vise un développement progressif de la filière de la rentrée universitaire 2024-2025 (DEUST 1) à la rentrée 2027-2028 (L3 STAPS APAS, L3 STAPS ES, et éventuellement LP Métiers de la forme qui a fait l'objet d'une accréditation en 2022).

L'objectif est de construire une véritable filière STAPS à l'UBS, complémentaire de l'offre de formation actuelle sur le territoire breton, et avec comme perspective à plus long terme, de prendre appui sur les compétences spécifiques en recherche des laboratoires pour envisager d'ouvrir un master STAPS à terme.

Les formations en alternance seront gérées par l'OFA UBS.

La demande d'ouverture de cette filière a été votée en conseil de composante SSI en date du 30 mars 2023.

La composante LLSHS sera co-pilote du projet.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la demande d'accréditation de la filière STAPS portée par la composante SSI : DEUST « Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles », la licence « Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif », la licence « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Activité Physique Adaptée et Santé ».

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 octobre 2023

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Documents en annexe :

- Introduction au PROJET STAPS_UBS_2024
- STAPS Lorient_DEUST AGAPSC
- DA04- Lorient_ES
- DA04- Lorient-LAPAS
- Maquette Deust AGAPSC
- Maquette LAPAS
- Maquette LES
- Analyse économique et synthèse

Décompte des votes :

		Suffrages exprimés :	22
Membres en exercice :	27	Pour :	22
Membres présents :	15	Contre :	0
Membres représentés :	7	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

